Archives alainberset.ch — copie d'archive
Entretien avec Alain Berset « Alain Berset : « Nous avons vérifié deux fois la base légale des médias sociaux » », paru dans L'Illustré le 24.10.2018.
Adresse d'origine : http://www.illustre.ch/magazine/alain-berset-avons-verifie-deux-base-legale-medias-sociaux
Copie : Internet Archive, capture du 24.10.2018 — https://web.archive.org/web/20181024143759/http://www.illustre.ch/magazine/alain-berset-avons-verifie-deux-base-legale-medias-sociaux

Alain Berset: «Nous avons vérifié deux fois la base légale des médias sociaux»

HIGH-TECH

Lecture 6 minutes

Par Sermîn Faki

Publié mercredi 24 octobre 2018 à 11:09

Le Président de la Confédération Alain Berset aborde, à l'occasion de la Journée suisse du digital qui a lieu le 25 octobre, les opportunités et les dangers de la numérisation. Le profit qu'il tire des réseaux sociaux et de son côté joueur.

Publicité

Monsieur le Président, on dirait que le thème de la numérisation est enfin arrivé au Palais fédéral. Les interventions parlementaires s'accumulent, le Conseil fédéral et l'Administration bougent. Pourquoi seulement maintenant?

Alain Berset: Je dois contester d'emblée. Le Conseil fédéral a approuvé en 2016 déjà une première stratégie «Suisse numérique». Il faut toujours pas mal de temps pour que des évolutions complexes telles que la numérisation soient appréhendées par le radar politique et mises en œuvre sous forme de projets concrets. Cela dit, beaucoup d'autres acteurs empoignent le sujet. Heureusement! Car pour le succès d'une Suisse numérique, il faut la force innovatrice de tout le monde. Pas seulement technique mais aussi sociétale.

Que vous voulez dire?
La numérisation nous place face à la question: que voulons-nous conserver, que devons-nous changer? Nous voulons préserver notre sécurité sociale. Car une Suisse numérique n'ouvre pas seulement de grandes opportunités mais offre également un sentiment d'insécurité chez les gens. Nous devons prendre ça au sérieux et trouver des solutions. Le plus tôt sera le mieux.

Comment la Suisse est-elle armée pour cette révolution?
Très bien. Grâce à une bonne formation, à des infrastructures exceptionnelles et à une économie performante. En outre, les distances sont courtes, on se connaît entre nous, ce qui facilite bien les choses. Mais pour qu'un maximum de personnes profitent de la numérisation, il faut en particulier renforcer la formation et la formation continue.

A quels sujets faut-il s'attaquer d'urgence?
Plusieurs à la fois: nous devons ouvrir des banques de données adéquates sous forme d'open data, notamment pour rendre la mobilité plus conviviale et plus efficace. En matière d'e-government, nous ferons un bond en avant quand l'identité électronique sera introduite. Et dans le domaine de la santé, il existe un très gros potentiel pour le dossier électronique du patient.

Autrement dit?
Avec le DEP, nous pouvons améliorer la qualité des traitements, la sécurité du patient et l'efficacité du système de santé. Mais ce qui compte, c'est de renforcer la protection des données. Le Parlement s'en occupe justement.

Où se situent les meilleures opportunités pour la Suisse?
Dans l'intrication étroite de nos excellentes Hautes écoles et d'une industrie innovante. Cette collaboration traditionnellement étroite de la science et de l'économie a fait que nous sommes leaders en matière de drones. Et dans le fédéralisme qui, après tout, est aussi une compétition des idées. Des cantons comme Genève et Zoug collectent des expériences dont les autres bénéficient.

La programmation doit-elle devenir matière de cours?
Premièrement, l'école obligatoire est l'affaire des cantons. Il ne me semble pas nécessaire que tous les enfants et adolescents sachent programmer. Mais la diffusion de compétences numériques fait partie de la formation. Ce qui importe, c'est que les élèves comprennent les nouveaux médias, qu'ils sachent les utiliser et en connaissent les risques.

Les géants du Net comme Google et Facebook sont-ils devenus trop puissants? Faut-il rapidement de nouvelles lois? Après tout, il en va des données personnelles et des risques de manipulation.
Nous observons les développements de près. Deux fois déjà, le Conseil fédéral a vérifié la base légale des médias sociaux. Mais il y a une certaine retenue à intervenir. Les mesures qui touchent les multinationales du numérique doivent être concertées au niveau international pour avoir quelque perspective d'efficacité.

En Suisse, le débat est chaud sur le vote électronique. La Confédération veut aller de l'avant, mais une initiative populaire veut son interdiction. Vous êtes surpris?
Il faut du temps pour que les nouvelles technologies soient acceptées. C'est normal. Le droit de vote est un bien précieux. La légitimation par les urnes se fonde sur le fait que les citoyennes et citoyens se fient à la légitimité du résultat. Mais nous ne devons pas oublier que beaucoup de Suisses vivent à l'étranger. Nous souhaitons qu'ils restent en lien avec leur patrie, y compris sur le plan politique. C'est pour cela que l'e-vote est important.

Quel est votre avis?
Je suis convaincu que le vote électronique est un bénéfice pour notre démocratie directe. Mais comme je l'ai dit: il doit être absolument sûr.

Le thème de la neutralité du Net, autrement dit le principe que toutes les données sur la toile soient traitées de la même manière, suscite peu l'intérêt public. Le Conseil fédéral n'a pas voulu l'inscrire dans la loi. Pourquoi?
C'est tout simple: jusqu'ici, au contraire d'autres pays, nous n'avions pas de blocage ou de ralentissement du transfert de données. Le Conseil fédéral n'entend pas légiférer à titre préventif.

Venons-en à vous. Quel est pour vous, personnellement, le plus grand bienfait de la numérisation?
Le fait que j'aie toujours un appareil photo avec moi, que j'utilise souvent et volontiers. Par ailleurs, je peux travailler quand je suis en route. Avec tous les avantages et les inconvénients.

« Les questions sociales deviendront encore plus importantes »

Et le plus grand danger?
Le fait que la numérisation accélère la tendance à la fracture sociale. Nous devons y veiller. Je suis convaincu que les sujets sociaux tels que les salaires équitables, une bonne prévoyance vieillesse et la protection contre le chômage se feront encore plus importants.

Vous êtes le conseiller fédéral le plus actif sur les médias sociaux, votre compte Twitter est très suivi, Instagram également. Quels posts émanent-ils véritablement de vous?
Mon compte Facebook est animé par le service de communication du département. Je m'occupe moi-même de Twitter et Instagram.

Qu'est-ce qui vous fascine là-dedans?
Je peux y vivre mon côté joueur. Les médias sociaux offrent de toutes autres possibilités d'information et d'échange. Lorsqu'on les maîtrise bien, on accroît ses chances d'être entendu et compris.

Qu'autorisez-vous à vos enfants en termes de médias sociaux et d'Internet?
Pour les jeunes, les médias sociaux sont essentiels. Par conséquent, un usage sûr et sain est vraiment important, ce qui parle à coup sûr à toutes les familles. D'abord, il faut savoir comment les médias sociaux fonctionnent et où se nichent les dangers, notamment dans le cyber-mobbing. Ensuite, il faut des règles claires et un équilibre entre les activités en ligne et hors ligne. Mais ce n'est pas très différent pour les adultes …

Les moments forts de la journée du digital

LAUSANNE

EPFL, 10.00 – 20.15
Une exposition interactive montre comment la numérisation influence les systèmes de formation. Du MOOC

GENEVE

Gare Cornavin, 9.00 – 20.00
«Pepper» est un robot humanoïde doté d'intelligence artificielle. Malgré son nom piquant, il est aimable et accueil les patients à l'hôpital. Laissez-le vous souhaiter la bienvenue et voyez à quel point il est malin. Et vivez d'autres grands moments: il y a plein d'activités à Genève!

BERNE

Postparc, Bogenschützenstr. 9b, 07.30 – 21.00
La Poste s'embarque vers le futur avec des solutions numériques individualisables. Après tout, la communication devient de plus en plus mobile, vivez une rencontre numérique au Postparc Bern et dans 22 autres filiales de tout le pays.

Programme de la Journée du digital 2018

Le magazine de la deuxième Journée du digital du 25 octobre



ABONNEMENT
SERVICES
À PROPOS

CONTACT
PUBLICITÉ

Protection des données Impressum
© 2018 Ringier Axel Springer Suisse SA